



CMPP CAMSP SESSAD MDA

Mesdames et Messieurs

Les représentants de l'ARS, du Conseil Départemental et de l'Education Nationale,

Mesdames et Messieurs

Les représentants de la PMI, de la MDPH, des établissements médico-sociaux nivernais,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Banque Populaire, du Crédit Agricole, de KPMG,

Mesdames et Messieurs

Les administrateurs, l'Equipe de Direction et l'ensemble le personnel,

Mesdames et Messieurs

Les adhérents et partenaires du Fil d'Ariane,

50 ans, c'est le temps d'une belle aventure, qui a permis à plus de deux générations d'enfants de s'ouvrir à la vie par une insertion sociale réussie. L'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a été déclarée à la préfecture de la Nièvre le 12 mai 1967 sous le titre de « centre médico-psycho-pédagogique du département de la Nièvre ». Elle se donnait pour but de créer et gérer un CMPP de cure ambulatoire et de regrouper les parents d'enfants en difficultés scolaires. L'accueil des enfants se faisaient sous les combles de l'hôpital Colbert à Nevers, et les dossiers étaient rangés sur les poutres du grenier !

Puis, le Conseil Général, présidé par François Mitterrand, avec l'aide de M. PETIT, sénateur de Saint-benin d'azy et de M. Jean Deygout directeur des écoles au ministère de l'éducation nationale, décide de faire bâtir un CMPP impasse des ursulines.

Inauguré en 69, l'association y a fonctionné jusqu'en novembre 2015. Pour répondre aux besoins des familles, sur tout le territoire de la Nièvre, des antennes sont créées : Château-Chinon en 72, Corbigny en 73, Cosne en 74 et Decize en 1987.

En Février 1985, l'association se propose de créer et gérer, outre le CMPP, des CAMSP pour les petits de moins de 6 ans. Elle porte alors le nom d'Association Médico-Psycho-Pédagogique du Département de la Nièvre et Centre d'action médico-sociale précoce pour le langage et l'audition.

Le partenariat se fait avec l'éducation Nationale qui met à notre disposition des enseignants spécialisés dans des classes à effectifs réduits qui accueillent les enfants en difficultés.

L'association est également reconnue centre d'audiophonologie, une rareté à l'époque partagée seulement avec les collègues de Grenoble.

En 1993, l'association prend le nom de Fil d'Ariane, rappelant les valeurs de celle-ci, affirmant que le but est de favoriser le développement personnel et la réalisation de soi dans le respect des déclarations des droits de l'homme et des droits de l'enfant.

Inauguration d'un SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile), une Unité surdités en 2003, une seconde unité Troubles Sévères du Langage (TSL) en 2010.

Création en 2014 de la MDA, maison des adolescents de la Nièvre, ouverte au public au 1^{er} septembre 2015. Structure intégrée au nouveau bâtiment 8 rue des docks à Nevers, dans lequel nous sommes aujourd'hui.

La MDA s'est enrichie d'une équipe mobile en février 2017 toujours dans le souci

d'aller au plus près des jeunes en besoin d'écoute.

Nous remercions les communes rurales et les organismes qui ont permis de financer l'achat du véhicule, ainsi que la fondation de France et nos banques partenaires.

Les locaux de l'association sont passés de 850 à 2 200 m² pour accueillir les enfants et leurs familles, et permettent au CRA (Comité Technique Régional Autisme) de disposer d'une antenne nivernaise.

En 50 ans, la société a beaucoup changé. Les besoins se sont diversifiés, les pratiques se sont modifiées et chacun dans l'établissement a le souci permanent de les améliorer par une formation continue de haute qualité.

L'association ne cesse d'évoluer et de s'agrandir, en respectant ses valeurs humanistes et laïques.

Notre force est également dans la reconnaissance des partenaires, à savoir l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, les acteurs de santé et du secteur social.

Le cinquantième anniversaire est un bon moment pour se remémorer l'évolution des services de l'association, passée d'un établissement CMPP d'origine à 4 établissements et services qui se déclinent en 14 dispositifs sur l'ensemble du département .

Et ce moment doit être aussi porteur d'idée pour les années à venir.

Le conseil d'administration et l'équipe de Direction réfléchissent à des propositions de service et d'aide auprès d'autres tranches d'âge de la population nivernaise, tout en s'assurant l'aide et les conseils d'organismes compétents dans ces domaines. Ce travail s'accompagne aussi de l'amélioration constante de nos pratiques auprès des enfants et de leurs familles, cela est perceptible dans la nette réduction de nos délais d'attente entre le 1^{er} rendez-vous et la prise en charge.

D'autres projets sont à l'étude, parmi lesquels :

- Une téléconsultation pour les jeunes et leurs familles
- Un service de suite à 3 ans auprès des jeunes qui auront fréquenté les établissements
- Et L'ouverture d'une antenne supplémentaire CAMSP-CMPP à Clamecy en septembre 2018.

Sans l'investissement constant des professionnels, du directeur, des cadres et du Conseil d'Administration, la confiance de tous nos partenaires, nous n'aurions pas pu réaliser les progrès accomplis sur 5 décennies.

Progrès qui ont permis à tant d'enfants de trouver la meilleure place possible en pouvant s'intégrer en tant qu'acteur dans la société. Cette belle aventure humaine, que nous avons portée dès l'introduction de notre propos, nous motive évidemment à nous impliquer dans ce travail pour l'avenir de l'association.

Au nom du Fil d'Ariane, merci de votre présence à nos côtés, en ce jour anniversaire.

D. BETHENCOURT